

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 64 (1913)
Heft: 2

Rubrik: Mercuriale des bois

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

produisent finalement des arbres entièrement semblables à ceux nés de graines indigènes. L'arbre est, avant tout, un produit, une résultante du sol et du climat; l'influence de l'origine de la graine, indéniable au début, s'efface bien vite au cours de sa longue existence.

Dressage du chien d'arrêt au collier de force, par *Joseph Levitre*, ancien garde-chasse, officier d'Académie, chevalier du Mérite agricole. Préface de M. Gabriel de Saint-Agnan. Un volume in-16 jésus de VIII-64 pages avec 13 illustrations. Broché, 2 fr. — Paris, Lucien Laveur, éditeur, 13, rue des Saints-Pères (VI^e).

L'auteur très apprécié de l'*Organisation des chasses* et de l'*Alphabet du Piégeage* expose dans un nouveau volume la méthode de dressage du chien d'arrêt au collier de force. Tout chien doit obéir et rapporter, la maladresse ou l'ignorance du chasseur sont seules responsables de son indiscipline. Pour obtenir de l'élève l'attention, l'obéissance et la soumission complète, il est indispensable d'user d'une certaine rigueur et le collier de force est devenu d'un usage universel parmi les dresseurs. Mais rigueur n'est pas brutalité et ceux qui auront appris de M. Joseph Levitre à agir avec sang-froid et méthode, sauront régler l'usage d'un instrument de contrainte suspect aux âmes sensibles.

Les encouragements de M. Gabriel de Saint-Agnan, auteur de la préface, de M. Amédée Bonomet, lauréat des field-trials et des expositions canines, à qui le livre est dédié, joints à la réputation de l'auteur, sont de sûrs garants du bon accueil que le public fera à ce livre.



Mercuriale des bois.

La reproduction intégrale ou partielle de la Mercuriale est interdite sans l'autorisation de la Rédaction.

Prix des bois en janvier 1913.

A. Bois sur pied.

(Prix par m³. Exploitation à la charge de l'acquéreur. Bois vendus en entier.)

Vaud, Forêts de la commune de Chardonne.

Au Dévin (Transport jusqu'à Vevey fr. 6) 15 plantes, $\frac{1}{2}$ épic. $\frac{1}{2}$ sap. à 1,5 m³ par plante, fr. 26. — *Observations*. Coupe rase; bois d'excellente qualité, très longs. — 170 plantes, $\frac{6}{10}$ épic. $\frac{4}{10}$ sap. à 0,5 m³ par plante, fr. 26.80. — *Observations*. Coupe d'éclaircie, bois pour poteaux électriques.

B. Bois façonnés en forêt.

a) Résineux. Longs bois.

Vaud, Forêts de la commune de Blonay.

(Par m³, **sous** écorce.)

Au Fourgepair (Transport jusqu'à Blonay fr. 5) 50 m³, $\frac{1}{2}$ épic. $\frac{1}{2}$ sap. bois de construction, fr. 23.35 (1911 fr. 27.10).

b) Résineux. Billes.

Vaud, Forêts domaniales, I^e arrondissement, Bex.

(Par m³, **sous** écorce.)

Randonnaire (Transport jusqu'à Bex fr. 10) 67 m³, $\frac{4}{10}$ sap. $\frac{6}{10}$ épic. moyen, fr. 20. — **Paccorêts** (à Bex fr. 4) 98 m³, $\frac{4}{10}$ sap. $\frac{6}{10}$ épic. moyen, fr. 26. 30.

Vaud, Forêts de la commune de Bex.

(Par m³, **sous** écorce.)

Forêts des Plantex (jusqu'à l'endroit de consommation fr. 2. 50) 25 m³ épic., fr. 36. — **Forêts des Luisances** (jusqu'à l'endroit de consommation fr. 3) 17 m³ épic., fr. 40. — **Aux Venéresses** (jusqu'à l'endroit de consommation fr. 2. 50) 112 m³ épic., fr. 30. 40. — **Aux Traverses** (jusqu'à l'endroit de consommation fr. 3) 92 m³, $\frac{1}{2}$ épic. $\frac{1}{2}$ sap., fr. 31. 35; 108 m³, $\frac{1}{2}$ épic. $\frac{1}{2}$ sap., fr. 30. 88. — **A Solalex** (à la gare de Bex fr. 10) 197 m³ épic., fr. 20 (beau bois). — **A Saumont** (à la gare de Bex fr. 3. 50) 31 m³ épic., fr. 30. — **Montex** (en gare fr. 3) 40 m³ épic. 29. — *Observations.* Prix pas encore atteints jusqu'à ce jour. Les bois de service sont 5 fr. le m³ plus élevés que l'année dernière.

Vaud, Forêts communales et particulières, III^e arrondissement, Vevey.

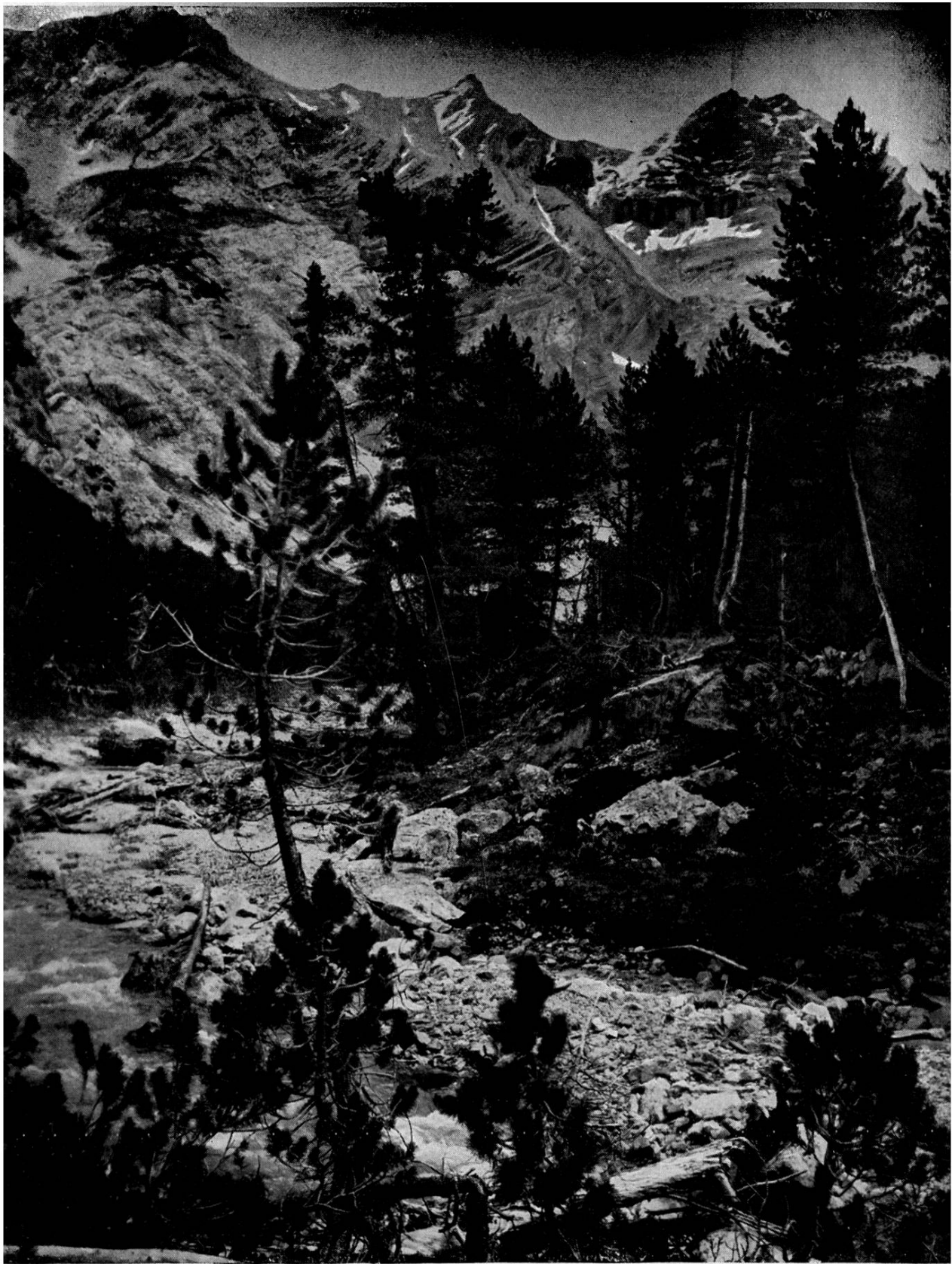
(Par m³, **sous** écorce.)

Commune des Planches. A Nermont (à la gare de Montreux fr. 4) 117 m³, $\frac{3}{10}$ épic. $\frac{7}{10}$ sap. a. fr. 24. 05. (Vidange facile.) — **Commune de Châtelard: La Cergnaulaz** (aux Avants fr. 1. 50) 38 m³, $\frac{7}{10}$ épic. $\frac{3}{10}$ sap. a, fr. 30 (1912 fr. 26. 30). — **Au Patellaud** (à la gare de Chamby fr. 4) 30 m³, $\frac{3}{10}$ épic. $\frac{7}{10}$ sap. b, fr. 22. 80 (1912 fr. 24. 60) bois chablis. — **Revers de Baret** (à Montreux fr. 5) 56 m³, $\frac{4}{10}$ épic. $\frac{6}{10}$ sap. fort, b, fr. 23. 40. (Bois grossiers, noueux; de très fortes dimensions.) — **Adray de Baret** (à Montreux fr. 5) 84 m³, $\frac{7}{10}$ épic. $\frac{3}{10}$ sap. a, fr. 25. 80. — **Aux Chenaux** (à Montreux fr. 4) 83 m³, $\frac{7}{10}$ épic. $\frac{3}{10}$ sap. fort, a, fr. 27. 15. — **Commune de St-Légier. Aux Allamands** (à Châtel-St-Denis fr. 3. 50) 257 m³, $\frac{4}{10}$ épic. $\frac{6}{10}$ sap. fort, a, fr. 25. 70 (1911 fr. 26. 25). — **Commune de Blonay. Au Fourgepair** (à Châtel-St-Denis fr. 4) 107 m³, $\frac{4}{10}$ épic. $\frac{6}{10}$ sap. fort., 24. 65 (1912 fr. 26, les bois étaient de meilleure qualité). — **Forêts particulières. Au Dévin** (à la gare de Blonay fr. 4. 50) 42 m³ épic. a, fr. 26. — *Observations.* La situation a manqué de fermeté. Dans quelques communes, les prix obtenus ont dépassé ceux de 1911, à Châtelard en particulier; tandis qu'ailleurs ils leur ont été inférieurs. Si l'on considère l'ensemble, la situation est la même qu'en 1911 à la fin de l'année. Pour les charpentes, la demande est faible.

Vaud, Forêts domaniales, IX^e arrondissement, Aubonne.

(Par m³, **sous** écorce.)

Signal de Bougy (à Bougy ou Aubonne fr. 3) 19 m³ pins, étais de mine (moyenne par plante 0,23 m³), fr. 14. 50. — **Mont Chaubert** (à Perroy fr. 5) 114 m³, $\frac{8}{10}$ épic. $\frac{2}{10}$ sap. bois de sciage et de construction (moyenne par plante 0,8 m³) fr. 24. 25; 135 m³ épic. et sap. bois de constr. (moyenne par plante 0,3 m³), fr. 16. 20. — **Fréchaux** (à Bière fr. 3) 58 m³ sap. bois de sciage, (moyenne par plante, 1,7 m³) fr. 28 (beau bois). — **Bioleyre** (à Perroy fr. 4) 94 m³ épic. et quelques pins, bois de sciage et de constr. (moyenne par plante 1 m³), fr. 28; 55 m³ épic. et quelques pins, bois de constr. (moyenne par plante 0,65 m³), fr. 23. — **Bioley** (à Perroy ou Bière fr. 4) 95 m³ sap. bois de sciage.



Au fond du Val Cluozza.